



RAPPORT ANNUEL 2024

ÎLE-DE-LAMÈQUE

RAPPORT ANNUEL

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE

AVANT-PROPOS

PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

CONSEIL DE VILLE

TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS

SERVICES

SERVICES GÉNÉRAUX

- SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- SERVICES DE PROTECTION
- SERVICES DE TRANSPORT
- SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU
- SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL
- SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS
- SERVICES FINANCIERS

SERVICES PUBLICS

- SERVICE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU
- SERVICE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES
- SERVICES FINANCIERS POUR LES SERVICES PUBLICS

ANNEXE I

ANNEXE II

MESSAGE DU MAIRE

CHÈRES CITOYENS, CHÈRES CITOYENNES,

C'EST AVEC FIERTÉ ET RECONNAISSANCE QUE JE VOUS PRÉSENTE LE RAPPORT ANNUEL 2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE. L'ANNÉE 2024 A ÉTÉ UNE PÉRIODE DE CONTINUITÉ, DE TRANSFORMATION ET DE COLLABORATION. ENSEMBLE, NOUS AVONS POURSUIVI NOS EFFORTS POUR BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ RÉSILIENTE, ACCUEILLANTE ET TOURNÉE VERS L'AVENIR, TOUT EN HONORANT NOS TRADITIONS ET NOS RACINES ACADIENNES. CE RAPPORT MET EN LUMIÈRE LES PROJETS RÉALISÉS, LES SERVICES RENDUS ET LES ACTIONS MENÉES POUR AMÉLIORER LE BIEN ÊTRE DE NOS CITOYENS ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE.

JE TIENS À REMERCIER CHALEUREUSEMENT LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL, LES EMPLOYÉS DE LA VILLE, NOS PARTENAIRES LOCAUX AINSI QUE LES NOMBREUX BÉNÉVOLES QUI S'INVESTISSENT SANS RELÂCHE POUR NOTRE COMMUNAUTÉ. LEUR ENGAGEMENT EST UN PILIER FONDAMENTAL DE NOTRE RÉUSSITE COLLECTIVE.

ALORS QUE NOUS NOUS PRÉPARONS À RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN, NOUS CONTINUERONS À TRAVAILLER MAIN DANS LA MAIN, AVEC TRANSPARENCE, RESPONSABILITÉ ET PASSION. ENSEMBLE, NOUS FERONS DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE UN LIEU TOUJOURS PLUS VIVANT, SOLIDAIRE ET DURABLE.

JE VOUS INVITE À PRENDRE CONNAISSANCE DE CE RAPPORT ET À RESTER ENGAGÉS DANS LA VIE MUNICIPALE. VOTRE PARTICIPATION EST ESSENTIELLE.

AVEC TOUT MON DÉVOUEMENT.

BERNARD SAVOIE,
MAIRE



ÎLE-DE-LAMÈQUE

RAPPORT ANNUEL

AVANT-PROPOS

LE PRÉSENT RAPPORT EST PRÉPARÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 105 DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE LOCALE ET DU RÈGLEMENT 2018-54.

IL CONTIENT DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA MUNICIPALITÉ ÎLE-DE-LAMÈQUE, NOTAMMENT SA POPULATION, SON ASSIETTE FISCALE, SON TAUX D'IMPOSITION ET SES FRAIS D'UTILISATION, AINSI QUE DES RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LE CONSEIL DE VILLE, L'OCTROI DE SUBVENTION, AINSI QUE LE TYPE ET LE COÛT DES SERVICES FOURNIS. LES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DE 2024 FIGURENT À L'ANNEXE II.



PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ

LA MUNICIPALITÉ ÎLE-DE-LAMÈQUE, DONT LA POPULATION S'ÉLÈVE À 5 789 HABITANTS, EST UNE COMMUNAUTÉ INSULAIRE SITUÉ DANS LE COMITÉ DE GLOUCESTER.

LES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ COMPRENNENT CEUX DE L'ADMINISTRATION, DES SERVICES DE PROTECTION, DES TRAVAUX PUBLICS, DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES, ET DES SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS. LA MUNICIPALITÉ EMPLOIE 15 PERSONNES À TEMPS PLEIN.

L'HÔTEL DE VILLE DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE EST L'ENDROIT OÙ SE RENDRE POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LA MUNICIPALITÉ, NOTAMMENT SUR LE CONSEIL MUNICIPAL, LES COORDONNÉES DU PERSONNEL, LES ORDRES DU JOUR ET LES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL. POUR PLUS DE DÉTAILS, PRIÈRE DE CONSULTER NOTRE SITE WEB : WWW.ILEDELAMEQUE.CA



CONSEIL DE VILLE

LE CONSEIL DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE EST COMPOSÉ D'UN MAIRE ET DE SEPT CONSEILLER(E)S. LE CONSEIL ACTUEL A ÉTÉ ÉLU EN NOVEMBRE 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST ENTENDU POUR TRAVAILLER EN COMMUN SUR LES DIFFÉRENTS DOSSIERS MUNICIPAUX, AFIN D'AVOIR UNE VUE D'ENSEMBLE SUR LES PROJETS TOUCHANT LA MUNICIPALITÉ.



BERNARD SAVOIE



GÉRARD BENOIT



JOCELYNE KERRY



LINDA DAVID



LINDA LAVOIE



STÉPHANIE RAIL
LAROCQUE



LISA CHIASSON



STÉPHANE GAOLETTE

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

L'ARTICLE 49 DE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE LOCALE PRÉVOIT QUE LES GOUVERNEMENTS LOCAUX PEUVENT VERSER UN SALAIRE ET DES INDEMNITÉS AUX MAIRES ET AUX CONSEILLERS. LES SALAIRES ET LES FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LES AFFAIRES DU GOUVERNEMENT LOCAL EN DEHORS DE LA MUNICIPALITÉ SONT AUTORISÉS PAR L'ARRÊTÉ 26.

EN 2024, LES SALAIRES ET LES FRAIS ONT TOTALISÉ 152 463 \$. ILS SONT PRÉSENTÉS EN DÉTAILS DANS LE TABLEAU 1 CI-DESSOUS :

TABLEAU 1

SALAIRES ET FRAIS DU CONSEIL	SALAIRES	PER DIEM	FRAIS DE DÉPLACEMENT
MAIRE : BERNARD SAVOIE	43 811 \$	975 \$	1 635 \$
MAIRE SUPPLÉANT : GÉRARD BENOIT	17 524 \$	975 \$	1 445 \$
CONSEILLÈRE : JOCELYNE KERRY	15 334 \$	900 \$	527 \$
CONSEILLÈRE : LINDA DAVID	15 334 \$	675 \$	527 \$
CONSEILLÈRE : LINDA LAVOIE	15 334 \$	600 \$	609 \$
CONSEILLÈRE : STÉPHANIE RAIL LAROCQUE	15 334 \$	0 \$	0 \$
CONSEILLÈRE : LISA CHIASSON	9 436 \$	0 \$	0 \$
CONSEILLER : STÉPHANE GAOUETTE	9 436 \$	900 \$	1 152 \$

RÉUNIONS DU CONSEIL

TOUTES LES RÉUNIONS DU CONSEIL ONT LIEU DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉ AU 44 RUE DU PÊCHEUR NORD. L'ENTIÈRETÉ DES RÉUNIONS ORDINAIRES, EXTRAORDINAIRES ET DU COMITÉ PLÉNIER SONT PUBLIQUES. LES RÉUNIONS ORDINAIRES ONT LIEU LE 3E MARDI DE CHAQUE MOIS ET LES RÉUNIONS DU COMITÉ PLÉNIER ONT LIEU LE 1E MARDI DE CHAQUE MOIS (EXCEPTÉ POUR LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT, OÙ IL N'Y A AUCUNE RÉUNION).

UNE RÉUNION EXTRAORDINAIRE A LIEU LORSQUE LE CONSEIL DÉTERMINE QUE DES DOSSIERS NE PEUVENT ATTENDRE JUSQU'À LA TENUE D'UNE RÉUNION ORDINAIRE OU QU'ELLES NÉCESSITERONT UNE LONGUE DISCUSSION. LES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU CONSEIL PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS PAR LE PUBLIC DANS LE BUREAU DU GREFFIER OU DE LA GREFFIÈRE AJOINTE DURANT LES HEURES DE BUREAU. ILS SONT ÉGALEMENT PUBLIÉS SUR LE SITE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA MUNICIPALITÉ.

EN 2024, DIX RÉUNIONS ORDINAIRES ET SIX RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES ONT EU LIEU.

VEUILLEZ-VOUS REPORTER À L'ANNEXE I POUR CONNAÎTRE LES TYPES ET LES DATES DES RÉUNIONS, LA PARTICIPATION DES MEMBRES ET LES MOYENS DE PARTICIPATION.



TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

EN 2024, L'ASSIETTE FISCALE DE ÎLE-DE-LAMÈQUE ÉTAIT DE 372 543 480 \$ ET LE TAUX D'IMPOSITION DES BIENS RÉSIDENTIELS ÉTAIT DE 1,55 \$ PAR 100 \$ D'ÉVALUATION. UN PROPRIÉTAIRE POSSÉDANT UNE RÉSIDENCE ÉVALUÉE À 100 000 \$, A PAYÉ 1 550,05 \$ EN IMPÔT FONCIER LOCAL.

DE PLUS, LA MUNICIPALITÉ FOURNIT DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES MOYENNANT DES FRAIS D'UTILISATION. LES FRAIS D'UTILISATION RÉSIDENTIELS ÉTAIENT DE 700 \$ EN 2024.

LE PARC ÉCOLOGIQUE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE FAIT PARTIE DES INSTALLATIONS DE LA MUNICIPALITÉ ÎLE-DE-LAMÈQUE. IL RASSEMBLE LES NOMBREUSES COMPOSANTES DE LA FAUNE ET DE LA FLORE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE. L'ENTRÉE EST GRATUITE POUR VISITER LES INSTALLATIONS.



SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'UN DES BUTS D'UN GOUVERNEMENT LOCAL, COMME L'INDIQUE LA LOI SUR LA GOUVERNANCE LOCALE, EST DE FAVORISER LE MIEUX-ÊTRE ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE SA COLLECTIVITÉ. GRÂCE À LEURS EFFORTS, LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES APPUIENT LA MUNICIPALITÉ DANS CETTE MISSION. SEULES LES SUBVENTIONS DE 500 \$ OU PLUS FIGURENT DANS CE RAPPORT. POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS À CE SUJET, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE PERSONNEL DE L'HÔTEL DE VILLE.

EN 2024, LA MUNICIPALITÉ DE ÎLE-DE-LAMÈQUE A VERSÉ DES SUBVENTIONS AUX PROGRAMMES SUIVANTS :

TABLEAU 2

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION
UNIVERSITÉ DE MONCTON, CAMPUS DE SHIPPAGAN	2 000 \$
CARREFOUR COOP LTÉE	5 000 \$
FESTIVAL DE MUSIQUE BAROQUE	500 \$
CLUB ÂGE D'OR DE LAMÈQUE	500 \$
FESTIVAL VOIR MISCOU ET MOURIR	500 \$
SALON DU LIVRE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE	500 \$
ÉCOLE MARIE-ESTHER	1 000 \$

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS

EN 2024, LA MUNICIPALITÉ ÎLE-DE-LAMÈQUE A VERSÉ UNE SOMME DE 15 784.28 \$ DANS LE CADRE DE SES MESURES INCITATIVES. CES POLITIQUES ONT POUR BUT D'INCITER LES RÉSIDENTS ET ENTREPRENEURS DE L'EXTÉRIEUR À S'ÉTABLIR DANS LA MUNICIPALITÉ EN LEUR OFFRANT UN REMBOURSEMENT POUVANT ALLER JUSQU'À 100% DE LEUR TAXES FONCIÈRES ET D'EAU ET ÉGOUT (SI APPLICABLE).

LA MUNICIPALITÉ A REMIS LES CHÈQUES SUIVANTS :

- 1 446.78 \$ À YOLAND CHIASSEON ET ANNE DAVID CHIASSEON
- 4 537.50 \$ À SYLVIE DESYLVA
- 4 200.00 \$ À 720702 NB INC.
- 1 400.00 \$ À GESTION JOG HACHÉ INC.
- 4 200.00 \$ À 691436 NB INC.



SERVICES

LES BUDGETS ET LES SERVICES D'UN GOUVERNEMENT LOCAL SONT ÉTABLIS SELON UN SYSTÈME NORMALISÉ DE CLASSIFICATION. EN 2023, LE CONSEIL A ADOPTÉ UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE 5 374 965 \$.

LA MUNICIPALITÉ DISPOSE AUSSI D'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR ASSURER DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES. LE BUDGET APPROUVÉ S'ÉLEVAIT À 794 505 \$.

SERVICES GÉNÉRAUX

DÉPENSES TOTALES : 5 557 172 \$

SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPENSES TOTALES : 898 705 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ, TEL QUE LES SALAIRES ET LES INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (152 906 \$); LES SALAIRES ET LES INDEMNITÉS DE LA DIRECTION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES TROIS EMPLOYÉS DE BUREAU (308 141\$); LES DÉPENSES DE BUREAU (178 772 \$); LES FRAIS ASSOCIÉS AU FONCTIONNEMENT ET À L'ENTRETIEN (95 104 \$); LES FRAIS JURIDIQUES ET DE VÉRIFICATION (7 472 \$); L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE (13 514 \$); LE COÛT DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE (71 303 \$) ET LES SUBVENTIONS À DES ORGANISMES (10 530 \$).



SERVICES

SERVICES DE PROTECTION

DÉPENSES TOTALES : 1 329 191 \$

CES SERVICES COMPRENNENT LES DÉPENSES RELATIVES AUX SERVICES DE POLICE (986 770 \$), DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES ET DE SAUVETAGE (329 140 \$) ET DE CONTRÔLE DES ANIMAUX (13 282 \$).

LES SERVICES DE LA GRC FONT L'OBJET D'UNE ENTENTE PROVINCIALE SUR LES SERVICES DE POLICE AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET SONT FOURNIS D'ENVIRON CINQ AGENTS, AINSI QU'UNE PROFESSIONNELLE DE L'ADMINISTRATION POUR ACCOMPLIR LES TÂCHES ADMINISTRATIVES. LE DÉTACHEMENT EST SITUÉ AU 61, RUE DU PARC À LAMÈQUE.

LES SERVICES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES ET DE SAUVETAGE SONT DISPENSÉS PAR LE SERVICE D'INCENDIE ÎLE-DE-LAMÈQUE. CE SERVICE EST COMPOSÉ DE DEUX BRIGADES D'INCENDIE ET DIRIGÉ PAR UN CHEF POMPIER. L'UNE ÉTANT SITUÉE AU 70 RUE DE L'ARÉNA À LAMÈQUE IMPLIQUANT 23 POMPIERS ET L'UNE AU 1541 BLVD DE LA MER À SAINTE-MARIE-SAINT-RAPHAËL IMPLIQUANT 12 POMPIERS. LE SERVICE D'INCENDIE ÎLE-DE-LAMÈQUE FOURNI DES SERVICES DE PRÉVENTION ET D'EXTINCTION DES INCENDIES, D'ENQUÊTE ET DE SAUVETAGE À LA GRANDEUR DU TERRITOIRE DE L'ÎLE-DE-LAMÈQUE GRÂCE AUX SERVICES DES 35 POMPIERS VOLONTAIRES.

LE SERVICE D'INCENDIE POSSÈDE UNE FLOTTE DE 7 VÉHICULES QUI COMPREND, ENTRE AUTRES, DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS, QUATRE CAMIONS POMPES À INCENDIE, DEUX CAMIONS DE SAUVETAGE, UN CAMION D'UTILITÉ ET UNE REMORQUE AVEC VTT. LE COÛT DES SERVICES EST RÉPARTI SUR L'ASSIETTE FISCALE DU SECTEUR DESSERVI DE FAÇON PROPORTIONNELLE.

SERVICES

SERVICES DE PROTECTION

LE SERVICE DE CONTRÔLE DES CHIENS A ÉTÉ CONFIÉ À LA COMMISSION DES SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE (CSRPA). CE SERVICE COMPREND, ENTRE AUTRES, L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, LA CUEILLETTE DES CHIENS ERRANTS DANS LA MUNICIPALITÉ ET LA GARDE DES CHIENS SAISIS.

DES ACTIVITÉS DE FORMATION EN MESURES D'URGENCE ONT ÉTÉ OFFERTES AUX MEMBRES DU CONSEIL ET AU PERSONNEL PAR L'ORGANISATION DE MESURES D'URGENCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

LE SERVICE DE CONTRÔLE DES CHIENS A ÉTÉ CONFIÉ À LA COMMISSION DES SERVICES RÉGIONAUX PÉNINSULE ACADIENNE (CSRPA). CE SERVICE COMPREND, ENTRE AUTRES, L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX, LA CUEILLETTE DES CHIENS ERRANTS DANS LA MUNICIPALITÉ ET LA GARDE DES CHIENS SAISIS.



SERVICES

SERVICES DE TRANSPORT

DÉPENSES TOTALES : 1 222 678 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION ET À L'INGÉNIERIE DES TRAVAUX PUBLICS (249 250 \$); À L'ÉQUIPEMENT (89 035 \$); AUX SERVICES DE LA CIRCULATION (59 150\$); À L'ENTRETIEN DES RUES ET DES ROUTES (533 961 \$) ET À L'ÉCLAIRAGE DES VOIES PUBLIQUES (235 700 \$).

LES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS COMPTENT TROIS EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN AINSI QUE TROIS EMPLOYÉS SAISONNIERS. LA MUNICIPALITÉ COMPTE QUELQUE 28.599KM DE ROUTES PROVINCIALES, RÉGIONALES ET MUNICIPALES DONT 12.7KM SONT DANS LE SECTEUR DE LAMÈQUE ET 15.899KM DANS LE SECTEUR DE SAINTE-MARIE-SAINT-RAPHAËL. LA MUNICIPALITÉ EST TENUE DE COUVRIR LES COÛTS EN IMMOBILISATION DES ROUTES MUNICIPALES ET DES COÛTS D'ENTRETIEN DES 9,708KM DE ROUTES RÉGIONALES ET 22,262 KM DE ROUTES PROVINCIALES DANS LES LIMITES DE SON TERRITOIRE.

LA PROVINCE ACCORDE PAR KILOMÈTRE DE VOIE PAR MOIS EN ÉTÉ, UN MONTANT DE 106,00 \$ POUR LE SECTEUR DE LAMÈQUE ET 53,00 \$ POUR SAINTE-MARIE-SAINT-RAPHAËL. POUR LE KILOMÈTRE DE VOIE PAR MOIS EN HIVER, LA PROVINCE ACCORDE UN MONTANT DE 358,00 \$ POUR LE SECTEUR DE LAMÈQUE ET 179,00 \$ POUR SAINTE-MARIE-SAINT-RAPHAËL.

POUR ENTREPRENDRE CE TRAVAIL, LA MUNICIPALITÉ COMPTE SUR UNE FLOTTE COMPOSÉE DE DEUX CAMIONS TANDEMS POUR L'ENTRETIEN DES ROUTES, QUATRE CAMIONS, QUATRE TRACTEURS AVEC CHARGEUR FRONTAL ET AUTRES ÉQUIPEMENTS.

SERVICES

SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU

DÉPENSES TOTALES : 474 266 \$

LES SERVICES D'HYGIÈNE DU MILIEU COMPRENNENT LES DÉPENSES RELATIVES À LA COLLECTE ET À L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES USÉES SOLIDES. LA MUNICIPALITÉ A UNE ENTENTE AVEC LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE LA PÉNINSULE ACADIENNE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES USÉES SOLIDES PRODUITES PAR LES RÉSIDENTS (468 245 \$).

SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL

DÉPENSES TOTALES : 279 452 \$

LES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL COMPRENNENT LES SERVICES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, QUI SONT FOURNIS PAR LA COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE LA PÉNINSULE ACADIENNE (137 931 \$), LA PROMOTION TOURISTIQUE ET RÉCEPTIONS (112 400 \$) ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (29 124 \$).

SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS

DÉPENSES TOTALES: 903 108 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES DÉPENSES RELATIVES À L'ADMINISTRATION DES SERVICES RENDUS PAR CINQ EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN ET TROIS EMPLOYÉS SAISONNIERS (392 952 \$), AUX PATINOIRES ET ARÉNA (255 370 \$), DES PARCS ET TERRAINS DE JEUX (61 687 \$), AUX SERVICES DE LA BIBLIOTHÈQUE (36 759 \$), AU PARC ÉCOLOGIQUE DE LA PÉNINSULE ACADIENNE (34 543 \$), AU CENTRE PLEIN AIR ACA-SKI (20 993 \$) AINSI QU'À D'AUTRES SERVICES DE LOISIRS (100 805 \$).

SERVICES

SERVICES FINANCIERS

DÉPENSES TOTALES: 449 773 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES INTÉRÊTS SUR LES PRÊTS À COURT ET À LONG TERME, LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DE LA DETTE À LONG TERME ET LES TRANSFERTS AU FONDS DE RÉSERVE POUR DE FUTURES DÉPENSES ET LES DÉPENSES EN CAPITAL.

EN 2024, LA MUNICIPALITÉ A REMBOURSÉ 234 000 \$ DU PRINCIPAL DE LA DETTE ET PAYÉ 93 650 \$ EN INTÉRÊTS. AUCUN TRANSFERT N'A ÉTÉ EFFECTUÉ AU FONDS DE RÉSERVE. LES DÉPENSES EN CAPITAL SE SONT ÉLEVÉES À 119 017 \$. VOIR LE TABLEAU 3 POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.

TABLEAU 3
DETTE DU FOND GÉNÉRAL

BUT	ANNÉE	MONTANT EMPRUNTÉ	DURÉE
SURFACEUSE ACA-SKI	2022	100 000 \$	10 ANS
CAMION INCENDIE	2018	400 000 \$	15 ANS
GÉNÉRATRICE	2018	105 000 \$	15 ANS
CAMION INCENDIE	2017	347 000 \$	10 ANS
HÔTEL DE VILLE	2016	1 200 000 \$	20 ANS
COMPLEXE MUNICIPAL	2016	1 500 000 \$	20 ANS
SERVICE DE PROTECTION	2013	85 000 \$	15 ANS
SERVICES REGROUPÉS	2013	710 000 \$	20 ANS

SERVICES PUBLICS

SERVICES D'EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

DÉPENSES TOTALES: 950 601\$

LES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES PARTAGENT DES BUREAUX AVEC LES SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS, AU 70, RUE DE L'ARÉNA. LA MUNICIPALITÉ FOURNIT SES SERVICES À 560 PROPRIÉTÉS.

SERVICE D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

DÉPENSES TOTALES : 358 665 \$

LES DÉPENSES COMPRENNENT LES COÛTS RELATIFS À L'ADMINISTRATION ET AU PERSONNEL (265 265 \$), À LA PURIFICATION ET TRAITEMENT DE L'EAU (22 842\$), À LA FORCE MOTRICE ET POMPAGE DE L'EAU (65 622 \$) ET AU SERVICE D'APPROVISIONNEMENT (4 936 \$).

LES UTILISATEURS DES SERVICES D'EAU REÇOIVENT LEUR EAU POTABLE DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX, SITUÉE AU 44, RUE DES ABOITEAUX. LES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT COMPRENNENT CINQ PUIITS FORÉS ET QUELQUE 18 KM DE CANALISATIONS DE DISTRIBUTION. L'ANALYSE DE L'EAU EST EFFECTUÉE CONFORMÉMENT AUX RECOMMANDATIONS POUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE AU CANADA.

SERVICE D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES

DÉPENSES TOTALES: 277 407 \$

LES DÉPENSES COMPRENNENT LES COÛTS RELATIFS À L'ADMINISTRATION (186 578 \$), À L'ENTRETIEN DES STATIONS DE RELÈVEMENT (52 895 \$), À L'ÉPURATION ET ÉVACUATION (25 555 \$) ET AU FONCTIONNEMENT ET À L'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE RACCORDEMENT (12 379 \$).

LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES COMPREND QUELQUE 14 KM DE CANALISATION, NEUF STATIONS DE RELÈVEMENT ET UNE LAGUNE DE TROIS HECTARES ET DEMI. LE DÉBIT SORTANT DE LA LAGUNE EST TESTÉ POUR S'ASSURER QU'IL RESPECTE LES NORMES APPLICABLES.

SERVICES PUBLICS

SERVICES FINANCIERS

DÉPENSES TOTALES: 314 529 \$

CETTE CATÉGORIE COMPREND LES INTÉRÊTS SUR LES PRÊTS À COURT ET À LONG TERME, LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DE LA DETTE À LONG TERME ET LES TRANSFERTS AU FONDS DE RÉSERVE POUR DE FUTURES DÉPENSES.

EN 2024, LA MUNICIPALITÉ A REMBOURSÉ 119 000 \$ DU PRINCIPAL DE LA DETTE ET PAYÉ 109 108 \$ EN INTÉRÊTS. SELON SA POLITIQUE INCITATIVE, LA MUNICIPALITÉ A REMBOURBÉ 11 025 \$ DE TAXE EN ARGENT. AUCUN TRANSFERT N'A ÉTÉ EFFECTUÉ AU FONDS DE RÉSERVE. VOIR LE TABLEAU 4 POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.

TABLEAU 4

DETTE DU FOND SERVICES SUBLICS

BUT	ANNÉE	MONTANT EMPRUNTÉ	DURÉE
LAGUNE	2024	1 184 000 \$	20 ANS
GÉNÉRATRICE	2023	160 000 \$	15 ANS
CAMION RÉCUREUR	2021	250 000 \$	10 ANS
SYSTÈME DE TRAITEMENT UV STATION DE RELÈVEMENT	2020	145 000 \$ 230 000 \$	20 ANS 30 ANS
GÉNÉRATRICE	2018	335 000 \$	15 ANS
RÉFECTION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE	2017	325 000 \$	20 ANS
STATIONS DE RELÈVEMENT	2015 2017	300 000 \$ 500 000 \$	20 ANS 20 ANS
COMPLEXE MUNICIPALE	2016	500 000 \$	20 ANS
AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'ÉGOUT	2013	590 000 \$	30 ANS

ANNEXE I

DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL EN 2024 ET PRÉSENCES

DATES	RÉUNIONS	Bernard Savoie Maire	Gérard Benoit Maire suppléant	Linda David	Jocelyne Kerry	Linda Lavoie	Stéphanie Rail Larocque	Stéphane Gaouette	Lisa Chiasson
16 janvier 2024	Ordinaire								
27 février 2024	Ordinaire					A			
19 mars 2024	Ordinaire						A		
16 avril 2024	Ordinaire								
23 avril 2024	Extraordinaire								
14 mai 2024	Extraordinaire				A				
21 mai 2024	Ordinaire	A							
28 mai 2024	Extraordinaire								
18 juin 2024	Ordinaire								
4 juillet 2024	Extraordinaire								
23 juillet 2024	Extraordinaire	A		A		A			
17 septembre 2024	Ordinaire								
15 octobre 2024	Ordinaire								
19 novembre 2024	Ordinaire					A			
26 novembre 2024	Extraordinaire							A	
17 décembre 2024	Ordinaire								

Légende :	Présent	
	Absent	A
	1/2	A

DATES DES RÉUNIONS DU COMITÉ PLÉNIER 2024 ET PRÉSENCES

DATE	RÉUNIONS	Bernard Savoie Maire	Gérard Benoit Maire suppléant	Linda David	Jocelyne Kerry	Linda Lavoie	Stéphanie Rail Larocque	Stéphane Gaouette	Lisa Chiasson
9 janvier 2024	Plénière								
6 février 2024	Plénière								
12 mars 2024	Plénière								
9 avril 2024	Plénière								
7 mai 2024	Plénière								
4 juin 2024	Plénière								
3 septembre 2024	Plénière						A		
1 octobre 2024	Plénière				A				
5 novembre 2024	Plénière								A
3 décembre 2024	Plénière		A						

Légende :	Présent	
	Absent	A